



Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional des Causses du Quercy
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE

OBJET :

**Election Présidente
du Parc**

L'an deux mille vingt-six, le huit juin à dix-sept heures, les membres du Comité syndical se sont réunis à la Grange du Causse de Soulomès, sous la présidence de Claude SAINT-MARTIN, Président de séance au titre de doyen d'âge

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. V. LABARTHE, conseiller régional d'Occitanie
M. P. GARRIGUES, conseiller régional d'Occitanie
Mme G. LASFARGUES, conseillère régionale d'Occitanie
Mme M. PIQUE, conseillère régionale d'Occitanie
Mme A. VACOSIN, conseillère départementale du Lot
Mme. C. MARLAS, conseillère départementale du Lot
M. F. DECREMPS, conseiller département du Lot
M. F. TERLIZZI, conseiller département du Lot
M. M. LAVERDET, représentant de la Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat
Mme C. MARINHO, représentante de la Communauté de communes du Grand Figeac
M. J.C. SAUVIER, président de la Communauté de communes du Pays de Lalbenque-Limogne
M. G. RAFFY, représentant de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors
M. J.M. COLON, représentant de la Communauté de communes Ouest-Aveyron
Mme A. BOCHE, représentante de la Commune d'Albiac
Mme M. MURAT, représentante de la Commune d'Assier
M. T. JACOB, représentant de la Commune d'Aujols
M. D. BESSIERE, représentant de la Commune de Beauregard
Mme A. MARTY, représentante de la Commune de Belfort-du-Quercy
M. J.M. FALGUIERES, Maire de la Commune de Bellefont-la-Rauze
Mme A. BESSAC, représentante de la Commune de Berganty
M. C. ANTONIN, représentant de la Commune de Bio
M. G. BOUCHER, représentant de la Commune de Blars
M. V. PONS, représentant de la Commune de Boussac
M. B. MAYNADIER, représentant de la Commune de Bouziès
Mme A. TURLAIS, représentante de la Commune de Cabrerets
Mme A. LAFFERRERIE, représentante de la Commune de Cajarc
M. A. GUERRIERI, représentant de la Commune de Calvignac
M. J. JOUAN TOU, représentant de la Commune de Cambes
M. D. PONS, représentant de la Commune de Caniac-du-Causse
Mme J. CAUX, représentante de la Commune de Carluçet
Mme V. LORTHOT, représentante de la Commune de Cénevières
Mme F. RAGON, représentante de la Commune de Cieurac
M. J.P. VACHER, représentante de la Commune de Cœur-de-Causse
M. Y. MARLAS, Maire de la Commune de Concots
Mme S. RIVIERE, représentante de la Commune de Couzou
M. P. DELAGOUTTE, représentant de la Commune de Cras
M. J.P. BERNARD, représentant de la Commune de Crégols
Mme S. CONQUET, représentante de la Commune de Cremps
M. C. ROSSI, représentant de la Commune de Durbans
M. R. DURAND, représentant de la Commune d'Esclauzels

**DATE DE LA
CONVOCATION**

5 mai 2026

DATE D'AFFICHAGE

5 mai 2026

**NOMBRE DE
DÉLÉGUÉS**

En exercice : 114

Présents : 91

Votants : 100

Voix : 174

M. J. COUTELAN, représentant de la Commune d'Espédaillac
M. G. FILHOL, représentant de la Commune de Flaujac-Gare
M. J.M. CAVAILLE, représentant de la Commune de Flaujac-Poujols
M. C. SAINT-MARTIN, Maire de Frayssinet-le-Gourdonnais
M. B. POISBEAU, représentant de la Commune de Ginouillac
Mme M. MICHAUX, Maire de Gramat
M. B. DELIE, représentant de la Commune de Grèzes
Mme C. LAMOTHE, représentante de la Commune d'Issendolus
Mme M. FERMY, représentante de la Commune de Laburgade
M. M. DEROMME, représentant de la Commune de Lacave
Mme S. TISON, représentante de la Commune de Lalbenque
M. V. BOURA, représentant de la Commune de Laramière
Mme M. CONTE, représentante de la Commune de Larnagol
Mme C. VALIDIRE, représentante de la Commune de Lauzès
M. J. MAZIERO, représentant de la Commune de Lavergne
Mme V. HERION, représentante de la Commune de Le Bastit
Mme L. FLEURY, représentante de la Commune de Lentillac-du-Causse
M. J.P. LARCHER, représentant de la Commune Les Pechs du Vers
Mme P. RUDANT, représentante de la Commune de Livernon
Mme G. MOUNIE, représentante de la Commune de Lunegarde
M. T. BUZZI, représentant de la Commune de Marcihac-sur-Célé
M. C. CRUVEILHER, représentant de la Commune de Mayrinhac-Lentour
Mme C. MEY-FAU, maire de la Commune de Miers
M. P. PAPIN, représentant de la Commune de Montfaucon
M. V. MARTY, représentant de la Commune d'Orniac
Mme I. BARBIE, représentante de la Commune de Padirac
Mme C. MOYANO, représentante de la Commune de Puyjourdes
M. P. AMILHAUD, représentant de la Commune de Quissac-en-Quercy
M. G. DA COSTA, représentant de la Commune de Reyrevignes
M. P. NICAUD, représentant de la Commune de Rignac
M. J.B. JALLET, maire de Rocamadour
M. Y. PERRIN, représentant de la Commune de Sabadel-Lauzès
M. B. PIERSON, représentant de la Commune de Saillac
M. A. MOTTIER, représentant de la Commune de Saint-Chels
Mme E. MICHON, représentante de la Commune de Saint-Cirq-Lapopie
M. V. LO RE, représentant de la Commune de Saint-Géry/Vers
M. D. CONTE, représentant de la Commune Saint-de-Laur
Mme F. BONNET-COSTELLOE, représentante de la Commune de Saint-Martin-Labouval
Mme C. PRUNET, représentante de la Commune de Saint-Simon
Mme M. DELFOUR, représentante de la Commune de Saint-Sulpice
M. E. BORDAS, représentant de la Commune de Sauliac-sur-Célé
Mme M. RENOUE, représentante de la Commune de Sénaillac-Lauzès
Mme S. BLANC DUBREUIL, représentante de la Commune de Séniergues
M. R. PUIG, représentant de la Commune de Sonac
M. D. DIGUET, représentant de la Commune de Soucirac
M. C. PONS, Maire de la Commune de Soulomès
M. D. TOURNEMINE, représentant de la Commune de Thégra
M. C. AMOUROUX, représentant de la Commune de Thémines
M. L. CARON, Maire de la commune de Théminettes
M. J. CONQUET, représentant de la Commune de Tour-de-Faure
M. F. BOULPIQUANTE, représentant de la Commune de Varaire

ÉTAIENT EXCUSÉS

M. S. BERARD, conseiller régional d'Occitanie, donne pouvoir à M. V. LABARTHE
M. P. LEWICKI, conseiller départemental du Lot, donne pouvoir à M. A. TERLIZZI
Mme N. GINESTET, conseillère départementale du Lot, donne pouvoir à Mme C. MARLAS
M. B. GOURAUD, maire de la Commune de Vaylats, donne pouvoir à M. J.C. SAUVIER
M. L. MOLES, maire de la Commune d'Escamps, donne pouvoir à M. Y. MARLAS
Mme B. JACQUET, représentante de la Commune de Corn, donne pouvoir à Mme C. MARINHO
M. B. COSTES, maire de la Commune de Lugagnac, donne pouvoir à M. J.M. COLON
Mme O. ROUZIERES, représentante de la commune de Bach, donne pouvoir à M. F. BOULPIQUANTE
M. G. CROS, représentant de la Communauté de communes CAULVALDOR, donne pouvoir à M. G. RAFFY
Mme M. BOUYSSOU, représentante de la Commune de Brengues
Mme N. GARCIA-WETZEL, maire de la Commune de Brengues
Mme D. AUBONY, représentante de la Commune de Gréalou
M. L. GRAFFOULIERE, représentant de la Commune d'Issepts
Mme N. LASBORIE, représentante de la Commune d'Issepts
Mme N. DESTOC, représentante de la Commune de Limogne-en-Quercy
Mme L. DOITTEAU, représentante de la Commune de Limogne-en-Quercy

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M. R. ABRAHAM, représentant de la Commune de Gramat
M. D. DE PAOLIS, représentant de la Commune de Lentillac-du-Causse
M. P. MC NAB, représentant de la Commune Les Pechs du Vers
Mme S. MEYNEN, représentante de la Commune de Lunegarde
Mme I. PAILLER, représentante de la Commune de Sauliac-sur-Célé
Mme V. WATHIER, représentante de la Commune de Sénaillac-Lauzès
Mme S. LACARRIERE, représentante de la Commune de Thémines
Mme P. MICHAUD, représentante de la Commune de Tour-de-Faure
M. R. DESTREL, représentant de la Commune d'Arcambal
M. V. COUSI, maire de la Commune de Caylus
M. F. GOURRAT, représentant de la Commune de Lacapelle-Livron
M. J.C. ROMANO, Maire de Mouillac
Mme N. KALLOHN, représentante de la Commune de Puylagarde
M. P. CAT, représentant de la Commune de Saint-Projet
M. H. FABRIOL, président du Conseil Scientifique et de Prospective du Parc-Géoparc
Mme R. SOULAYRES, Chambre d'Agriculture du Lot
Mme C. PAGES, Région Occitanie
M. Géraud TOUBERT, DDT du Lot
M. N. BRUNET, directeur du Parc naturel régional
Mme C. BALMETTE, responsable de la gestion administrative et financière du Parc naturel régional

Monsieur Claude SAINT-MARTIN, Président de séance au titre de doyen d'âge des membres présents au Comité syndical, fait procéder à l'élection du Président du Syndicat mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional des Causses du Quercy.

Madame Catherine MARLAS est la seule candidate à la présidence du Parc.

- Nombre de bulletins : 186
- A déduire (bulletins blancs) : 12
- A déduire (bulletins nuls) : /
- Suffrages exprimés : 174
- Majorité absolue : 88

A obtenu : Madame Catherine MARLAS : 174 voix

Madame Catherine MARLAS est élue à la présidence du Parc.

Le Président

Claude SAINT-MARTIN